



ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES

Le premier tour des élections municipales se déroulera ce dimanche 15 mars 2020. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

➔ MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DU LIEU DE VOTE

Compte-tenu des recommandations qui nous ont été adressées par le Ministère de l'Intérieur en raison du virus Covid-19 et afin de fluidifier les opérations de vote, **le lieu de vote est exceptionnellement déplacé dans la salle de motricité de l'école** (et non dans la salle du conseil municipal comme habituellement).

L'accès se fera par le fond de la cour de récréation via le grand portail qui se trouve sur la droite de la Mairie. En tout état de cause, un fléchage sera réalisé pour faciliter votre venue.



➔ RECOMMANDATIONS POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS LORS DU VOTE

Lors de votre venue au bureau de vote, les recommandations suivantes s'appliquent :

- **Évitez les contacts physiques** : serrages de mains, embrassades, etc.
- **Lavez-vous les mains en entrant et sortant du bureau de vote**. Les sanitaires de l'école seront à votre disposition au niveau de l'entrée. A défaut, utilisez du gel hydroalcoolique.
- **Préférez venir muni de votre propre stylo** (de couleur bleue ou noire).
- Préférez venir avec les bulletins de vote qui vous auraient été remis par les candidats.
- **Restez à distance raisonnable des autres électeurs**.
- **Évitez** (dans la mesure du possible) **de venir accompagner de personnes ne prenant pas part au vote**.
- Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement à la demande d'un membre du bureau de vote pour identification, puis remettez-le immédiatement.

Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé sans présence du symptôme. Il en est de même pour le port de gants.

Enfin, nous vous rappelons les gestes de la vie quotidienne pour se protéger et protéger les autres du coronavirus :

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE, porter un masque chirurgical jetable

**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)



Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang
☎ 03 89 25 23 99
✉ mairie@chavannes-etang.fr
🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00
Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00

COVID-19

POUR VOTER,

LES BONS GESTES À ADOPTER



Lavez-vous les mains en entrant
dans le bureau de vote et en le quittant



Évitez tout contact physique
avec d'autres personnes



Restez à distance raisonnable
des autres électeurs



Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement
à la demande d'un membre du bureau de vote
pour identification, puis remettez-le immédiatement

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)